ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 894-20070220

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

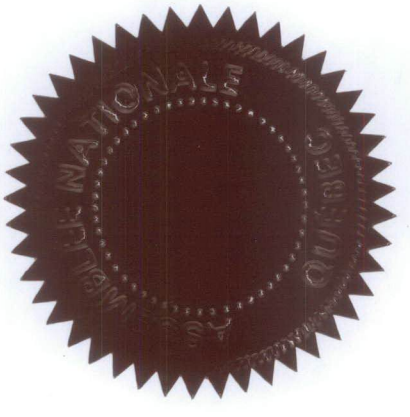

PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

1) PROCÈS-VERBAL DES AUDITIONS

Annexe I Ordres du jour
Annexe II Liste des documents déposés

2) PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE TRAVAIL

Séance du 15 mars 2006
Séance du 1er juin 2006
Séance du 24 octobre 2006
Séance du 22 novembre 2006
Séance du 7 février 2007

3) PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR

4) RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

PROCÈS-VERBAL

Séances des 8, 15 et 22 novembre 2006,
16, 23, 24, 25, 30, 31 janvier 2007
et les 6 et 7 février 2007

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

TABLE DES MATIÈRES

Première séance, le mercredi 8 novembre 2006 1

ORGANISATION DES TRAVAUX 1
AUDITION 2
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 2

Deuxième séance, le mercredi 15 novembre 2006 3

ORGANISATION DES TRAVAUX 4
AUDITION (suite) 4
Université Québec à Trois-Rivières 4

Troisième séance, le mercredi 22 novembre 2006 5

ORGANISATION DES TRAVAUX 5
AUDITION (suite) 6
Université Laval 6

Quatrième séance, le mardi 16 janvier 2007 7

ORGANISATION DES TRAVAUX 7
AUDITIONS (suite) 8
HEC Montréal 8
Université McGill 8

Cinquième séance, le mardi 23 janvier 2007 9

ORGANISATION DES TRAVAUX 9
AUDITIONS (suite) 10
Université Concordia 10
Université Bishop's 10

Sixième séance, le mercredi 24 janvier 2007 11

ORGANISATION DES TRAVAUX 11
AUDITIONS (suite) 12
Université de Sherbrooke 12
Université du Québec en Outaouais 12

Septième séance, le jeudi 25 janvier 2007 13

ORGANISATION DES TRAVAUX 14
AUDITIONS (suite) 14
École de Technologie Supérieure 14
École Polytechnique de Montréal 14

Huitième séance, le mardi 30 janvier 2007 15

ORGANISATION DES TRAVAUX 16
AUDITIONS (suite) 16
Université du Québec à Rimouski 16
École nationale d'administration publique 16

Neuvième séance, le mercredi 31 janvier 2007 17

ORGANISATION DES TRAVAUX 18
AUDITIONS (suite) 18
Institut national de la recherche scientifique 18
Université du Québec à Chicoutimi 18

Dixième séance, le mardi 6 février 2007 20

AUDITIONS (suite) 21
Université du Québec (siège social) 21
Université de Montréal 21

Onzième séance, le mercredi 7 février 2007 22

ORGANISATION DES TRAVAUX 22
AUDITION (suite) 23
Université du Québec à Montréal 23

REMARQUES FINALES 23

ANNEXES

I Ordres du jour
II Liste des documents déposés

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Première séance, le mercredi 8 novembre 2006

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Malavoy (Taillon)
M. Mercier (Charlesbourg)
Mme Perreault (Chauveau)

Autre participant :

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue :
Mme Johanne Jean, rectrice
M. Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
M. Luc Bergeron, vice-recteur aux ressources

La Commission se réunit à 10 h 08 sous la présidence de M. Mercier (Charlesbourg), membre de la Commission et président de séance.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président fait lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a aucun remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Mercier (Charlesbourg) formule des remarques préliminaires.

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis) prend ses fonctions à la présidence.

AUDITION

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

À 10 h 10, la Commission entend l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Mme Jean fait un exposé.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'Université.

À 12 h 26, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

RJ/df

Québec, le 8 novembre 2006

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Deuxième séance, le mercredi 15 novembre 2006

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Cousineau (Bertrand)
M. Gabias (Trois-Rivières) en remplacement de Mme Perreault (Chauveau)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Malavoy (Taillon)
M. Mercier (Charlesbourg)

Autre participante :

Mme Champagne (Champlain)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université du Québec à Trois-Rivières :
M. Ghislain Bourque, recteur
M. André Paradis, vice-recteur au soutien académique et technologique
M. René Garneau, vice-recteur à l'administration et aux finances
M. André G. Roy, vice-recteur aux ressources humaines, secrétaire général et directeur des affaires juridiques
M. François Héroux, directeur du bureau du recteur
M. Yves Bourassa, professionnel au bureau du recteur
M. Benoit Langlois, président de l'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGEUQTR)

La Commission se réunit à 9 h 51 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et de donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITION (suite)

Université Québec à Trois-Rivières

À 9 h 54, la Commission entend l'Université du Québec à Trois-Rivières.

M. Bourque fait un exposé et dépose, avec la permission de M. le président, le document coté CE-41 (annexe II).

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'Université.

Avec la permission de M. le président, M. Paradis dépose le document coté CE-42 (annexe II).

À 12 h 18, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 22 novembre 2006, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/df

Québec, le 15 novembre 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Troisième séance, le mercredi 22 novembre 2006

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président de la Commission

M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Cousineau (Bertrand)
M. Mercier (Charlesbourg)
Mme Perreault (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université Laval :

M. Michel Pigeon, recteur
M. Claude Godbout, vice-recteur exécutif et vice-recteur à l'administration et aux finances
Mme Christiane Piché, vice-rectrice aux études
M. Raymond Leblanc, vice-recteur à la recherche

La Commission se réunit à 9 h 39 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a aucun remplacement.

AUDITION (suite)

Université Laval

À 9 h 41, la Commission entend l'Université Laval.

M. Pigeon fait un exposé.

Avec la permission de M. le président, M. Pigeon dépose le document coté CE-43 (annexe II).

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'Université.

À 12 h 15, la Commission suspend ses travaux quelques minutes avant d'exécuter un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/df

Québec, le 22 novembre 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Quatrième séance, le mardi 16 janvier 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bouchard (Vachon)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Malavoy (Taillon)
M. Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Mme Perreault (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De HEC Montréal :
M. Michel Patry, directeur
M. Moréno Dumont, directeur de la gestion financière, du budget et du développement
M. Denis Hamel, directeur des relations gouvernementales

De l'Université McGill :
Mme Heather Munroe-Blum, principale et vice-chancelière
M. Anthony C. Masi, vice-principal exécutif
M. Michael Goldbloom, vice-principal aux relations interinstitutionnelles
M. Denis Thérien, vice-principal à la recherche et aux relations internationales

---

La Commission se réunit à 9 h 41 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

HEC Montréal

À 9 h 44, la Commission entend HEC Montréal.

M. Patry fait un exposé.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de cet établissement.

À 12 h 05, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

Université McGill

À 14 h 08, la Commission entend l'Université McGill.

Mme Munroe-Blum fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

À 16 h 58, la Commission ajourne ses travaux au mardi 23 janvier 2007.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

RJ/df

Québec, 16 janvier 2007

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Cinquième séance, le mardi 23 janvier 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Cousineau (Bertrand)
Mme Gaudet (Maskinongé)
M. Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Mme Perreault (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université Concordia :
M. Claude Lajeunesse, recteur
M. Martin Singer, vice-recteur exécutif aux Affaires académiques
M. Bradley Tucker, directeur de la Planification de l'enseignement et de la recherche
Mme Louise Dandurand, vice-rectrice à la Recherche et aux Études supérieures
L'Hornorable Marcel Danis, vice-recteur aux affaires externes et Secrétaire général
M. John Parisella, conseiller spécial en communications

De l'Université Bishop's :
M. Robert Poupart, principal
M. Marck MacLaughlin, vice-principal Administration et Finance
M. Yves Jodoin, registraire et Secrétaire général

La Commission se réunit à 9 h 35 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président fait lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a aucun remplacement.

AUDITIONS (suite)

Université Concordia

À 9 h 37, la Commission entend l'Université Concordia.

M. Lajeunesse fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

Avec la permission de M. le président, M. Lajeunesse dépose le document coté CE-44 (annexe II).

À 12 h 12, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

Université Bishop's

À 14 h 14, la Commission entend l'Université Bishop's.

M. Poupart fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

Avec la permission de M. le président, M. Poupart dépose le document coté CE-45 (annexe II).

À 16 h 37, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 24 janvier 2007, à 9 h 30.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Anik Laplante

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

AL/df

Québec, le 24 janvier 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Sixième séance, le mercredi 24 janvier 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Cousineau (Bertrand)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université de Sherbrooke :
Me Louis Marquis, secrétaire général et vice-recteur aux relations institutionnelles
M. Martin Buteau, vice-recteur aux études et vice-recteur aux ressources informationnelles
M. Joël Brassard-Morissette, président de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)
M. Jean-François Wehrung, président du Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS)
M. Alain Webster, adjoint à la vice-rectrice à l'administration

De l'Université du Québec en Outaouais :
M. Jean Vaillancourt, recteur
Mme Hélène Grand-Maître, vice-rectrice à l'administration et aux ressources
M. Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

---

La Commission se réunit à 9 h 43 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a aucun remplacement.

AUDITIONS (suite)

Université de Sherbrooke

À 9 h 45, la Commission entend l'Université de Sherbrooke.

Me Marquis, M. Buteau, M. Brassard-Morissette et M. Wehrung font une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

À 12 h 12, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 06, la Commission reprend ses travaux.

Université du Québec en Outaouais

À 14 h 07, la Commission entend l'Université du Québec en Outaouais.

M. Vaillancourt fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

Avec la permission de M. le président, M. Vaillancourt dépose le document coté CE-46 (annexe II).

À 16 h 19, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 25 janvier 2007, à 9 h 30.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Anik Laplante

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

AL/df

Québec, le 25 janvier 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Septième séance, le jeudi 25 janvier 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Perreault (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'École de Technologie Supérieure :
M. Yves Beauchamp, directeur général
M. Gilles Rousseau, directeur des relations avec l'industrie
M. Robert Nelson, directeur de l'administration
M. Claude Olivier, directeur de l'enseignement et de la recherche
M. Normand Trudel, secrétaire général et adjoint au directeur général

De l'École Polytechnique de Montréal :
M. Robert L. Papineau, directeur général
M. Yvon Bouchard, adjoint exécutif au directeur général
M. Christophe Guy, directeur Recherche et innovation
M. Pierre G. Lafleur, directeur Enseignement et formation
M. Bernard Lamarre, président
Mme Louise Jolicoeur, directrice des Affaires institutionnelles et Secrétaire générale
M. Michel Jacques, président de l'Association des étudiants de la Polytechnique

---

La Commission se réunit à 9 h 39 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Mme la secrétaire suppléante informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

École de Technologie Supérieure

À 9 h 40, la Commission entend l'École de Technologie Supérieure.

M. Beauchamp fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'établissement.

Avec la permission de M. le président, M. Beauchamp dépose le document coté CE-47 (annexe II).

À 12 h 05, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 12 h 30 afin d'exécuter un autre mandat.

À 14 h 06, la Commission reprend ses travaux.

École Polytechnique de Montréal

À 14 h 07, la Commission entend l'École Polytechnique de Montréal.

M. Papineau fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'établissement.

À 16 h 27, la Commission ajourne ses travaux au mardi 30 janvier 2007, à 9 h 30.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Anik Laplante
Québec, le 26 janvier 2007

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Huitième séance, le mardi 30 janvier 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
Mme Charest (Rimouski) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
M. Cousineau (Bertrand)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Malavoy (Taillon)
M. Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Mme Perreault (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université du Québec à Rimouski :
M. Michel Ringuet, recteur
M. Jean Ferron, vice-recteur à la Formation et à la Recherche
M. Daniel Bénéteau, vice-recteur aux Ressources humaines et à l'Administration
Mme Marie-Thérèse Brunelle, directrice des Communications

De l'École nationale d'administration publique :
M. Marcel Proulx, directeur général
M. Dominic Beaulieu, directeur des Communications
M. Nelson Michaud, directeur de l'Enseignement et de la Recherche
Mme Madeleine Moreau, directrice des Services aux organisations
M. Robert Brulotte, directeur des Services administratifs et Secrétaire général

---

La Commission se réunit à 9 h 36 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire annonce le remplacement.

AUDITIONS (suite)

Université du Québec à Rimouski

À 9 h 38, la Commission entend l'Université du Québec à Rimouski.

M. Ringuet fait une présentation.

Avec la permission de M. le président, M. Ringuet dépose les documents cotés CE-48, CE-49 ET CE-50.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

À 12 h 12, la Commissions suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 10, la Commission reprend ses travaux.

École nationale d'administration publique

À 14 h 12, la Commission entend l'École nationale d'administration publique.

M. Proulx fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de cet établissement.

À 16 h 20, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 31 janvier 2007, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur
RJ/df
Québec, le 31 janvier 2007

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Neuvième séance, le mercredi 31 janvier 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bédard (Chicoutimi) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Cousineau (Bertrand)
Mme Malavoy (Taillon)
Mme Perreault (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Institut national de la recherche scientifique :
M. Pierre Lapointe, directeur général
M. Sinh LeQuoc, directeur scientifique
M. Jean-Claude Kieffer, professeur au centre Énergie, Matériaux et Télécommunications et membre du Conseil d'administration
Mme Dalida Poirier, adjointe au directeur scientifique et directrice du Service des études supérieures
Mme Johanne Charbonneau, directrice du centre Urbanisation, Culture et Société de l'INRS
M. Jean-Philippe Chenel, représentant des étudiants

De l'Université du Québec à Chicoutimi :
M. Michel Belley, recteur
M. Alyre Caron, adjoint au recteur
Mme Francine Belle-Isle, vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche
M. Guillaume Dubreuil, président de l'Association étudiante
M. André Dorion, vice-recteur à l'Administration et aux Finances
M. Martin Côté, secrétaire général
M. Jean Wauthier, directeur des Affaires publiques
Mme Nicole Bouchard, doyenne des études de cycles supérieures et de la recherche

---

La Commission se réunit à 9 h 34 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire annonce qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

Institut national de la recherche scientifique

À 9 h 36, la Commission entend l'Institut national de la recherche scientifique.

M. Lapointe fait une présentation.

Avec la permission de M. le président, M. Lapointe dépose le document coté CE-51 (annexe II).

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de cet établissement.

À 11 h 56, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 05, la Commission reprend ses travaux.

M. le président rappelle le mandat de la Commission et M. le secrétaire annonce le remplacement.

Université du Québec à Chicoutimi

À 14 h 07, la Commission entend l'Université du Québec à Chicoutimi.

M. Belley fait une présentation.

Avec la permission de M. le président, M. Belley dépose les documents cotés CE-52 et CE-53 (annexe II).

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

À 16 h 58, la Commission ajourne ses travaux au mardi 6 février 2007, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

RJ/df

Québec, le 31 janvier 2007

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Dixième séance, le mardi 6 février 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Malavoy (Taillon)
M. Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Mme Perreault (Chauveau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université du Québec (siège social) :
M. Pierre Moreau, président
M. Daniel Coderre, vice-président à l'enseignement et à la recherche
M. Louis Gendreau, vice-président à l'administration
M. Michel Quimper, secrétaire général et directeur de l'administration des affaires juridiques

De l'Université de Montréal :
M. Luc Vinet, recteur
M. Jacques Frémont, Provost et vice-recteur — Affaires académiques
M. Guy Breton, vice-recteur — Exécutif
M. Alexandre Chabot, vice-recteur adjoint et chef de cabinet
M. Pierre Simonet, vice-provost et vice-recteur — Planification

---

La Commission se réunit à 9 h 36 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire annonce qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

Université du Québec (siège social)

À 9 h 38, la Commission entend l'Université du Québec (siège social).

M. Moreau fait une présentation.

Avec la permission de M. le président, M. Moreau dépose le document coté CE-54 (annexe II).

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

À 12 h 14, la Commission ajourne ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 07, la Commission reprend ses travaux.

Université de Montréal

À 14 h 08, la Commission entend l'Université de Montréal.

M. Vinet fait une présentation.

Avec la permission de M. le président, M. Vinet dépose le document coté CE-55 (annexe II).

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

À 16 h 30, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 7 février 2007, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/df

Québec, le 6 février 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Onzième séance, le mercredi 7 février 2007

Mandat : Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Lemay (Sainte-Marie—Saint-Jacques) en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)
M. Éric R. Mercier (Charlesbourg)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Université du Québec à Montréal :
Mme Danielle Laberge, rectrice par intérim, vice-rectrice à la Vie académique et vice-rectrice exécutive
Mme Monique Goyette, vice-rectrice aux Affaires admininistratives et financières
M. Pierre Parent, vice-recteur aux Affaires publiques et au développement et secrétaire général
Mme Carole Lamoureux, vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante
Mme Ginette Legault, vice-rectrice aux Ressources humaines
M. Michel Jébrak, vice-recteur à la Recherche et à la création
Mme Louise Bertrand, directrice générale de la TÉLUQ
M. Claude-Yves Charron, vice-recteur aux Services académiques et au développement technologique

---

La Commission se réunit à 9 h 34 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission et fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire annonce le remplacement.

AUDITION (suite)

Université du Québec à Montréal

À 9 h 36, la Commission entend l'Université du Québec à Montréal.

Mme Laberge fait une présentation.

Avec la permission de M. le président, Mme Laberge dépose le document coté CE-56 (annexe II).

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'université.

REMARQUES FINALES

M. Chagnon formule des remarques finales et dépose les documents transmis par chacune des 18 universités.

À 12 h 25, la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux avant de se réunir en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/df

Québec, le 8 février 2007

ANNEXE I

Ordres du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire
sur leurs rapports annuels conformément aux dispositions
de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 8 novembre 2006

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

9 h 30 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Représentée par :
- Mme Johanne Jean, rectrice
- M. Luc Bergeron, vice-recteur aux ressources
- M. Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

12 h 15 AJOURNEMENT

Québec, le 23 octobre 2006

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire
conformément aux dispositions de la
Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 15 novembre 2006

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

9 h 30 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Représentée par :

- M. Ghislain Bourque, recteur
- M. René Garneau, vice-recteur à l'administration et aux finances
- M. André Paradis, vice-recteur au soutien académique et technologique
- M. André G. Roy, vice-recteur aux ressources humaines, secrétaire général et directeur des affaires juridiques
- M. François Héroux, directeur du bureau du recteur
- M. Yves Bourassa, professionnel au bureau du recteur
- M. Benoit Langlois, président de l'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGEUQTR)
- Mme Mélanie Lafrance, vice-présidente aux affaires académiques de l'AGEUQTR

12 h 15 AJOURNEMENT

Québec, le 13 novembre 2006

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire
sur leurs rapports annuels conformément aux dispositions
de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 22 novembre 2006

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

9 h 30 UNIVERSITÉ LAVAL

Représentée par :

M.	Michel Pigeon, recteur
M.	Claude Godbout, vice-recteur exécutif et vice-recteur à l'administration et aux finances
Mme	Christiane Piché, vice-rectrice aux études
M.	Raymond Leblanc, vice-recteur à la recherche
Mme	Martine Gaudreault, directrice des relations gouvernementales au cabinet du recteur
Mme	Micheline Savoie, adjointe principale et conseillère stratégique au cabinet du recteur

12 h 15 AJOURNEMENT

Québec, le 23 octobre 2006

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 16 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

9 h 30 HEC MONTRÉAL

Représentée par :
M. Michel Patry, directeur
M. Moréno Dumont, directeur de la gestion financière, du budget et du développement
M. Denis Hamel, directeur des relations gouvernementales

12 h 15 AJOURNEMENT

Québec, le 15 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 16 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

14 h 00 UNIVERSITÉ McGill

Représentée par :

- Mme Heather Munroe-Blum, principale et vice-chancelière
- M. Anthony C. Masi, vice-principal exécutif
- M. Denis Thérien, vice-principal à la recherche et aux relations internationales
- M. Michael Goldbloom, vice-principal aux relations interinstitutionnelles

16 h 45 AJOURNEMENT

Québec, le 8 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 23 janvier 2007

Salle Louis-Hippolyte-LaFontaine
Hôtel du Parlement

9 h 30 UNIVERSITÉ CONCORDIA

Représentée par :

- M. Claude Lajeunesse, recteur
- L'Honorable Marcel Danis, vice-recteur aux Affaires externes et Secrétaire général
- M. John Parisella, conseiller spécial en communications auprès du recteur
- M. Martin Singer, vice-recteur exécutif aux Affaires académiques
- Mme Louise Dandurand, vice-rectrice à la Recherche et aux Études supérieures
- Mme Évelyne Abitbol, directrice des Relations gouvernementales et Affaires publiques
- M. Bradley Tucker, directeur de la Planification de l'enseignement et de la recherche

12 h 15 SUSPENSION

Québec, le 22 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 23 janvier 2007

Salle Louis-Hippolyte-LaFontaine
Hôtel du Parlement

14 h 00 UNIVERSITÉ BISHOP'S

Représentée par :
- M. Robert Poupart, principal
- M. Mark MacLaughlin, vice-principal Administration et Finance
- M. Yves Jodoin, Registraire et Secrétaire général

16 h 45 AJOURNEMENT

Québec, le 22 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 24 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

9 h 30 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Représentée par :

- Me Louis Marquis, secrétaire général et vice-recteur aux relations institutionnelles
- M. Martin Buteau, vice-recteur aux études et vice-recteur aux ressources informationnelles
- M. Jean-François Wehrung, président du Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS)
- M. Joël Brassard-Morissette, président de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)
- M. Alain Webster, adjoint à la vice-rectrice à l'administration

12 h 15 SUSPENSION

Québec, le 23 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 24 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

14 h 00 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Représentée par :
M. Jean Vaillancourt, recteur
M. Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Mme Hélène Grand-Maître, vice-rectrice à l'administration et aux ressources

16 h 45 AJOURNEMENT

Québec, le 12 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 25 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

9 h 30 ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

Représentée par :
- M. Yves Beauchamp, directeur général
- M. Robert Nelson, directeur de l'administration
- M. Claude Olivier, directeur de l'enseignement et de la recherche
- M. Gilles Rousseau, directeur des relations avec l'industrie
- M. Normand Trudel, secrétaire général et adjoint au directeur général

12 h 15 AJOURNEMENT

Québec, le 12 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 25 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

14 h 00 ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Représentée par :

- M. Bernard Lamarre, président du Conseil
- M. Robert L. Papineau, directeur général
- M. Yvon Bouchard, adjoint exécutif au directeur général
- M. Christophe Guy, directeur Recherche et innovation
- Mme Louise Jolicoeur, directrice Affaires institutionnelles et Secrétaire générale
- M. Pierre G. Lafleur, directeur Enseignement et formation
- M. André Tanguay, direction Ressources financières et matérielles
- Mme Annie Touchette, conseillère en communications

16 h 45 AJOURNEMENT

Québec, le 15 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 30 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May

9 h 30 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Représentée par :

M. Michel Ringuet, recteur
M. Jean Ferron, vice-recteur à la formation et à la recherche
M. Daniel Rousseau, vice-recteur au Campus de Lévis
M. Daniel Bénéteau, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration
M. Alain Caron, secrétaire général

12 h 15 SUSPENSION

Québec, le 25 janvier 2007

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 30 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

14 h 00 ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Représentée par :

- M. Marcel Proulx, directeur général
- M. Nelson Michaud, directeur de l'enseignement et de la recherche
- Mme Madeleine Moreau, directrice des services aux organisations
- M. Robert Brulotte, directeur des services administratifs et secrétaire général
- Mme Louise Laflamme, directrice des finances
- Mme Angèle Tremblay, coordonnatrice du dossier

16 h 45 AJOURNEMENT

Québec, le 25 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 31 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May

9 h 30 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Représenté par :	M.	Pierre Lapointe, directeur général
	M.	Sinh LeQuoc, directeur scientifique
	Mme	Johanne Charbonneau, directrice du centre Urbanisation, Culture et Société de l'INRS
	M.	Jean-Claude Kieffer, professeur et directeur par intérim du Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications de l'INRS
	M.	Jean-Philippe Chenel, représentant des étudiants

12 h 15 SUSPENSION

Québec, le 25 janvier 2007

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 31 janvier 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

14 h 00 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Représentée par :

- M. Michel Belley, recteur
- Mme Francine Belle-Isle, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
- M. André Dorion, vice-recteur à l'administration et aux finances
- M. Martin Côté, secrétaire général
- M. Alyre Caron, adjoint du recteur
- M. Jean Wauthier, directeur des affaires publiques
- Mme Nicole Bouchard, doyenne des études de cycles supérieures et de la recherche
- Mme Carole Dion, doyenne des études de premier cycle

16 h 45 AJOURNEMENT

Québec, le 26 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 6 février 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May

9 h 30 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (SIÈGE SOCIAL)

Représentée par :
- M. Pierre Moreau, président
- M. Daniel Coderre, vice-président à l'enseignement et à la recherche
- M. Louis Gendreau, vice-président à l'administration
- M. Michel Quimper, secrétaire général et directeur de l'administration des affaires juridiques

12 h 15 SUSPENSION

Québec, le 30 janvier 2007

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire
sur leurs rapports annuels conformément aux dispositions
de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mardi 6 février 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38)
Édifice Pamphile-Le May

14 h 00 UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Représentée par :
- M. Luc Vinet, recteur
- M. Jacques Frémont, Provost et vice-recteur — Affaires académiques
- M. Guy Breton, vice-recteur — Exécutif
- M. Pierre Simonet, vice-provost et vice-recteur — Planification
- M. Alexandre Chabot, vice-recteur adjoint et chef de cabinet

16 h 45 AJOURNEMENT

Québec, le 31 janvier 2007

RJ/df

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Commission de l'éducation

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 7 février 2007

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May

9 h 30 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Représentée par :	Mme	Danielle Laberge, rectrice par intérim, vice-rectrice à la Vie académique et vice-rectrice exécutive
	Mme	Louise Bertrand, directrice générale de la TÉLUQ
	Mme	Carole Lamoureux, vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante
	M.	Michel Jébrak, vice-recteur à la Recherche et à la création
	M.	Claude-Yves Charron, vice-recteur aux Services académiques et au développement technologique
	Mme	Ginette Legault, vice-rectrice aux Ressources humaines
	Mme	Monique Goyette, vice-rectrice aux Affaires admininistratives et financières
	M.	Pierre Parent, vice-recteur aux Affaires publiques et au développement et secrétaire général

12 h 15 SUSPENSION

Québec, le 6 février 2007

ANNEXE II

Liste des documents déposés

LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université du Québec à Trois-Rivières) (15 novembre 2006)

Bourque, Ghislain. Allocution du recteur. 15 novembre 2006. 15 pages. Déposé le 15 novembre 2006. CE—41

UQTR, *Plan de soutien pédagogique et technologique 2005-2010*. Octobre 2005. 36 pages. Déposé le 15 novembre 2006. CE—42

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université Laval) (22 novembre 2006)

Pigeon, Michel. *Présentation par l'Université Laval à la Commission parlementaire de l'éducation*. 22 novembre 2006. 26 pages. Déposé le 22 novembre 2006. CE—43

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université Concordia) (23 janvier 2007)

Canadian Undergraduate Survey Consortium. Graduating Students Survey. Juin 2006. 109 pages. Déposé le 23 janvier 2007 CE—44

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université Bishop's) (23 janvier 2007)

Université Bishop's. *Contournement sur de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410;* mémoire au ministère des Transports. 26 septembre 2006. 17 pages. Déposé le 23 janvier 2007. CE—45

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université du Québec en Outaouais) (24 janvier 2007)

Université du Québec en Outaouais. *Mémoire soumis à la Commission de l'éducation*. 24 janvier 2007. 24 pages. Déposé le 24 janvier 2007. CE—46

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (École de technologie supérieure) (25 janvier 2007)

École de technologie supérieure. *Bilan et perspectives.* 25 janvier 2007. 74 pages. Déposé le 25 janvier 2007. CE—47

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université du Québec à Rimouski) (30 janvier 2007)

Université du Québec à Rimouski. *Plan d'orientation stratégique 2004-2009.* 15 juin 2004. 17 pages. Déposé le 30 janvier 2007. CE—48

Université du Québec à Rimouski. *Plan stratégique de développement de la recherche à l'UQAR.* 27 mars 2006. 16 pages. Déposé le 30 janvier 2007. CE—49

Université du Québec à Rimouski. *Indicateurs de suivi des affaires universitaires : mise à jour.* Janvier 2007. 6 pages. Déposé le 30 janvier 2007. CE—50

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Institut national de la recherche scientifique) (31 janvier 2007)

INRS. *La science en action pour un monde en évolution.* Non daté. 40 pages. Déposé le 31 janvier 2007. CE—51

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université du Québec à Chicoutimi) (31 janvier 2007)

UQAC. *Le campus de Chicoutimi.* 31 janvier 2007. 9 pages. Déposé le 31 janvier 2007. CE—52

UQAC. *Réussir ensemble : schéma directeur 2006-2011.* Non daté. 19 pages. Déposé le 31 janvier 2007. CE—53

Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire conformément aux disposition de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaires* (Université du Québec à Montréal) (7 février 2007)

Université du Québec à Montréal. *Présentation de l'Université du Québec à Montréal.* 7 février 2007. 24 pages. Déposé le 7 février 2007. CE—54

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE TRAVAIL

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 15 mars 2006

Organiser les travaux de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Séance de travail du mercredi 15 mars 2006

Objet : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Cousineau (Bertrand)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Lefebvre (Laurier-Dorion)
Mme Perreault (Chauveau)

Autres participants :

M. Bouchard (Vachon)
Mme Hélène Bergeron, recherchiste
Mme Diane Fleury, agente de secrétariat
Mme Michèle Rioux, recherchiste

La Commission se réunit à 11 h 30 sous la présidence de monsieur Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

Il est convenu de permettre à M. Bouchard (Vachon) de prendre part aux travaux.

1. Choix d'un mandat d'initiative

M. le président propose que la Commission se donne un mandat d'initiative sur la réussite scolaire des autochtones.

Après discussion la motion est adoptée à l'unanimité.

Il est convenu que le délai de réalisation de ce mandat sera de 9 à 12 mois. Le comité directeur est mandaté pour coordonner les travaux qui pourraient comprendre des rencontres d'experts en séances de travail ainsi que des visites d'écoles et de commissions scolaires autochtones.

2. Mandat de surveillance d'organisme sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Il est convenu que la Commission reconduise ce mandat adopté lors de la session précédente.

Il est convenu que l'audition aura lieu après l'étude des crédits et que l'ancien président de la CEEC, M. Jacques L'Écuyer, sera invité à accompagner la nouvelle présidente, Mme Nicole Lafleur.

3. Visite de l'Université du Québec (siège social, TÉLUQ, ÉNAP, INRS)

Il est convenu d'accepter l'invitation du président de l'Université du Québec, monsieur Pierre Moreau, de visiter les installations du quartier St-Roch. Cette rencontre se tiendra au cours du mois d'avril ou du mois de mai.

4. Mandat statutaire sur les universités

Il est convenu que les auditions des 18 dirigeants d'établissements de niveau universitaire débuteront au mois de septembre et se termineront au plus tard dans un an.

À 12 h 35, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/DF

Québec, le 22 mars 2006

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 1er juin 2006

Organiser les travaux de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Séance de travail du jeudi 1er juin 2006

Objet : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président de la Commission

M. Auclair (Vimont)
M. Bouchard (Vachon)
M. Cousineau (Bertrand)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Perreault (Chauveau)

Autres participants :

Mme Hélène Bergeron, recherchiste
Mme Diane Fleury, agente de secrétariat
M. Dominic Provost, recherchiste de M. Bouchard
Mme Michèle Rioux, recherchiste

La Commission se réunit à 13 heures sous la présidence de monsieur Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

L'ordre du jour est adopté (annexe 1).

1. Rapport sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial dans le cadre du mandat de surveillance d'organisme

   Après discussion, le projet de rapport ci-joint est adopté (annexe 2).

2. Compte rendu de la visite de l'Université du Québec

   M. le président et M. le vice-président font un compte rendu de la visite du 24 mai 2006 au siège social de l'Université du Québec (annexe 3).

3. Mandat d'initiative sur la réussite scolaire des autochtones

   M. le président rappelle que des rencontres informelles ont eu lieu au cours des dernières semaines avec les personnes suivantes :

   - Mme Lise Bastien de l'APNQL (10 mai)
   - Mme Andrée Bélanger (SAA) et Mme Anny Bussières (MELS) (16 mai)
   - M. Sampson Einish et M. Curtis Tootoosis (Naskapis de Kawawachikamach) (16 mai)
   - À venir à 14 heures ce 1er juin : Mme Carole Lévesque, professeure-chercheuse à l'INRS et M. Jean-Claude Saint-Amant, professeur retraité de l'Université Laval.

   M. le président informe les membres qu'il a parlé au chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, M. Ghislain Picard, qui est disponible pour rencontrer les membres de la Commission. Il est convenu de tenter d'organiser cette rencontre pour le mardi 13 juin 2006.

   M. le secrétaire de la Commission de l'éducation informe les membres qu'il a parlé à la directrice générale de la Commission scolaire Kativik, Mme Annie Grenier, au directeur général de la Commission scolaire Crie, M. Gordon Blackned, et à M. Denis Vollant de l'Institut culturel éducatif Montagnais. Ces trois personnes sont prêtes à collaborer à l'organisation d'une mission dans leurs communautés l'automne prochain.

   Après discussion, il est convenu que la mission aura lieu, si possible, dans la semaine du 18 septembre et que le programme sera le suivant :

Jour 1 : Départ de l'aéroport de Québec, arrêt à l'aéroport de St-Hubert, et nuitée à Kuujjuaq (inuits) : École Jaanimmarik et Commission scolaire Kativik;

Jour 2 : Schefferville (naskapis et innus) : Jimmy Sandy Memorial School (école naskapie à Kawachikamach) et École Kanatamat Tstipenitamunu (école innue à Matimekosh);

Jour 3 : Radisson-Chisasibi (cris et inuits) : École James Bay Eeyou;

Jour 4 : Retour sur St-Hubert (pour 16 heures) avec arrêt à Val d'Or chez les Algonquins (Lac-Simon) et, si possible, à l'UQAT pour rencontrer Mme Janet Mark.

Il est convenu d'inviter le député d'Ungava, M. Michel Létourneau, à prendre part à cette mission.

Enfin, il est convenu que la Commission demandera au comité organisateur du Forum sur le développement social et économique des Premières Nations (Mashteuiatsh, du 25 au 27 octobre 2006) de pouvoir y déléguer trois de ses membres.

4. Mandat statutaire sur les universités

M. le président rappelle que les six premières universités à être entendues le seront à l'automne et qu'elles doivent transmettre la documentation demandée au cours des prochains jours. Il est convenu que quatre universités seront entendues au cours d'une même semaine du début du mois d'octobre, un mardi et un mercredi, à raison de 2 h 45 par université; 15 minutes seront consacrées à la fin de chaque audition à faire un bilan pour les fins du rapport final.

Il est demandé aux recherchistes de préparer le même type de documentation qui avait été préparé pour l'exercice précédent et qui avait été grandement apprécié des membres.

5. Projet de mandat d'initiative sur l'enseignement de l'histoire dans nos écoles

M. le président informe les membres qu'il a reçu deux lettres de M. Bouchard (annexe 4) relativement à un projet de mandat d'initiative sur l'enseignement de l'histoire dans nos écoles.

M. Bouchard présente son projet. Après débat, M. le président constate que la motion ne répond pas au critère de la double majorité fixé par l'article 149 du Règlement et que la motion est donc rejetée.

À 14 h 25, la Commission suspend ses travaux quelques instants avant d'entendre des experts relativement au mandat sur la réussite scolaire des autochtones.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/DF

Québec, le 2 juin 2006

ANNEXE 1

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

Séance de travail

Le jeudi 1er juin 2006
13 h 00 à 14 h 00
Salle 3.31 de l'hôtel du Parlement

ORDRE DU JOUR

1. Rapport sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial dans le cadre du mandat de surveillance

2. Compte rendu de la visite de l'Université du Québec

3. Mandat d'initiative sur la réussite scolaire des autochtones

   3.1 Bilan des rencontres de ce printemps

   3.2 Mission dans le Nord (dates, trajet)

   3.3 Forum sur le développement économique et social des Premières Nations à Mashteuiatsh (près de Roberval) du 25 au 27 octobre 2006

4. Mandat statutaire sur les universités

   4.1 Choix des dates pour l'audition des 6 premières universités : UQAT, UQTR, UQAR, Laval, Sherbrooke, Concordia

   4.2 Instructions aux recherchistes

5. Projet de mandat d'initiative sur l'enseignement de l'histoire dans nos écoles (M. Camil Bouchard)

6. Divers

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 24 octobre 2006

Organiser les travaux de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Séance de travail du mardi 24 octobre 2006

Objet : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Auclair (Vimont)
M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Cousineau (Bertrand)
Mme Gaudet (Maskinongé)
Mme Perreault (Chauveau)

Autres participantes :

Mme Hélène Bergeron, recherchiste
Mme Michèle Rioux, recherchiste

La Commission se réunit à 15 h 25 sous la présidence de monsieur Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (annexe 1) est adopté.

2. Mandat statutaire sur les universités

M. le président présente le calendrier des auditions des 18 universités (annexe II). Il explique que les documents transmis par l'Université de Montréal et par l'ÉNAP sont incomplets et qu'il se propose de téléphoner aux recteurs pour qu'ils «refassent leurs devoirs». Les membres sont en accord avec cette démarche.

M. le président présente ensuite les documents de soutien préparés par les recherchistes. Une discussion s'engage sur la nécessité de garder la revue de presse. Après débat, il est convenu que chacun des 18 documents de soutien contiendra une revue de presse portant sur les 12 mois précédant l'audition.

Enfin, M. le président rappelle que chaque audition sera d'une durée de 2 h 45 et qu'une séance de travail d'une quinzaine de minutes suivra chacune de ces auditions.

3. Mandat d'initiative sur la réussite scolaire des autochtones

M. le secrétaire présente le compte rendu de la mission dans le Nord (annexe III) et souligne que les photos peuvent être visionnées dans le site Greffier.

M. le président propose d'organiser au cours des prochaines semaines une visite à Wendake afin d'y rencontrer les dirigeants de la nation huronne-wendat et de visiter l'école et le centre de formation professionnelle. Cette motion est adoptée et il est en conséquence convenu qu'une demande de déplacement sera adressée à la Commission de l'Assemblée nationale conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement.

M. le président rappelle ensuite qu'il a été convenu qu'une rencontre aura lieu prochainement avec le chef de l'Assemblée des Premières-Nations du Québec et du Labrador, M. Ghislain Picard, et avec Mme Lise Bastien, directrice du Conseil en éducation des Premières-Nations.

Enfin, les recherchistes de la Commission présentent la Proposition de plan pour le rapport sur la réussite scolaire des autochtones (annexe IV). Les membres sont en accord avec cette proposition. Ils souhaitent par ailleurs qu'on intègre une réflexion sur les sujets suivants : le soutien aux infrastructures dans une démographie galopante, une analyse des données statistiques sur les progrès accomplis au cours des années par rapport aux autres québécois et surtout par rapport à eux-mêmes, les avantages que comporterait la création, dans

chacune des nations, d'une commission scolaire à l'image des commissions scolaires crie et inuite.

4. Divers

M. Bouchard (Vachon) propose que la Commission se donne un mandat d'initiative sur l'engagement communautaire des jeunes. Il est convenu que la discussion sur cette proposition se fera à la fin de l'automne ou au début de l'hiver.

À 16 h 40, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/df

Québec, le 31 octobre 2006

Annexe I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

Séance de travail

Le mardi 24 octobre 2006
Vers 15 heures (après les affaires courantes)
Salle RC-161 de l'hôtel du Parlement

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Mandat statutaire sur les universités

   2.1 Calendrier des auditions

   2.2 Documents de soutien

3. Mandat d'initiative sur la réussite scolaire des autochtones

   3.1 Compte rendu du déplacement dans le Nord

   3.2 Suites du mandat

   3.3 Projet de Table des matières pour le rapport final

4. Divers

Québec, le 19 octobre 2006

Annexe II

Calendrier des auditions sur les universités

MANDAT STATUTAIRE SUR LES UNIVERSITÉS

2006 — 2007

NOM DE L'UNIVERSITÉ	DOCUMENTS REÇUS		RÉSEAU	DÉLÉGATION REÇUE
	Papier	Informatique	Greffier	
AUTOMNE 2006				
UQ en Abitibi-Témiscamingue **8nov06**	√	√	√	√
UQ à Trois-Rivières **15nov06**	√	√	√	√
Université Laval **22nov06**	√	√	√	√
HIVER 2007				
Université McGill **16jan07**	√	√	√	√ (sauf noms)
Université Concordia **17jan07**	√	√	√	√
Université de Montréal **17jan07**	√	√	√	√
HEC Montréal **18jan07**	**Document la semaine prochaine**			√ (sauf noms)
École polytechnique de Montréal **18jan07**	√	√ (sauf bilan)		√ (sauf noms)
Université Bishop's **23jan07**	24/10/06			√ (sauf noms)
Université de Sherbrooke **24jan07**	√	√	√	**reçu**, M. Béchard à confirmer
UQ en Outaouais **24jan07**	√	√	√	√
École de technologie supérieure **25jan07**	√	√ (sauf rapport financier)	√	√ (sauf noms)
UQ à Montréal + Téluq **25jan07**	**Fin octobre 2006**			√
UQ à Rimouski **30jan07**	√	√	√	√
Institut national de la recherche scientifique **31jan07** ***(réunion le 24 octobre 2006)***	√ (manque 2 documents)	√(manque 2 documents)	√(manque 2 documents)	√ (sauf noms)
UQ à Chicoutimi **31jan07**	√	√	√	√
ÉNAP **1er fév07**	√	√	√	√ (sauf noms)
UQ *(siège social)* **1er fév07**	√	√	√	√ (sauf noms)

Diane Fleury
Secrétariat des commissions
23 octobre 2006 à 16 h 10

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 22 novembre 2006

Organiser les travaux de la Commission

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Séance de travail du mercredi 22 novembre 2006

Objet : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président de la Commission

M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
Mme Perreault (Chauveau)

Autres participantes :

Mme Hélène Bergeron, recherchiste
Mme Michèle Rioux, recherchiste

La Commission se réunit à 12 h 18 sous la présidence de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

1. Mandat statutaire sur les universités

Il est convenu que les recherchistes prépareront un projet de rapport final semblable au rapport déposé en juin 2005 à la fin du mandat triennal précédent.

2. Mandat d'initiative sur la réussite scolaire des autochtones

Il est convenu que les membres se réuniront en séance de travail le mercredi 29 novembre 2006 afin d'étudier le projet de rapport final. Il sera alors décidé de

l'opportunité de transmettre ce document à M. Ghislain Picard et à Mme Lise Bastien en prévision de la rencontre du 1er décembre.

À 12 h 40, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/df

Québec, le 23 novembre 2006

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 7 février 2007

Faire le bilan des auditions des dirigeants des universités et
préparer le rapport sur la réussite scolaire des autochtones

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Séance de travail du mercredi 7 février 2007

Objet : Faire le bilan des auditions des dirigeants des universités et préparer le rapport sur la réussite scolaire des autochtones

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission

M. Bordeleau (Acadie)
M. Bouchard (Vachon)
M. Mercier (Charlesbourg)

Autres participantes :

Mme Hélène Bergeron, recherchiste
Mme Michèle Rioux, recherchiste

La Commission se réunit à 12 h 40 sous la présidence de monsieur Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission.

1. Rapport sur la réussite scolaire des autochtones

Les membres étudient le projet de rapport final présenté par les recherchistes. Quelques modifications additionnelles sont demandées. Il est convenu que la version suivante sera soumise aux membres pour adoption à la prochaine séance de travail et que le dépôt se fera à la reprise de la session, possiblement dès le 19 février 2007.

2. Bilan des auditions des dirigeants des universités

Après discussion, une liste d'une quinzaine de sujets pouvant faire l'objet de recommandations est établie. Il est demandé aux recherchistes de préparer un document présentant sommairement chacun des sujets et de le transmettre aux membres au plus tard ce vendredi matin. Il est convenu que le dépôt du rapport se fera à la reprise de la session, possiblement dès le 19 février 2007. Le cas échéant, il est convenu que le rapport sera constitué des recommandations de la Commission et d'une courte synthèse des auditions. L'analyse qui doit se faire sur la documentation transmise par chacune des 18 universités et sur les auditions des dirigeants serait dans ce cas remise aux nouveaux membres de la Commission de l'éducation au début de la prochaine législature.

3. Conférence téléphonique

Il est convenu de tenir une conférence téléphonique à 14 h 00 ce vendredi afin d'adopter le rapport sur la réussite scolaire des autochtones et afin de préparer le rapport sur les universités. Il est demandé au secrétaire d'inviter tous les membres et les recherchistes de la Commission à participer à cette conférence téléphonique.

À 16 h 20, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le président de la Commission,

Jacques Chagnon

RJ/df

Québec, le 8 février 2007

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE — DEUXIÈME SESSION

Commission de l'éducation

Comité directeur

PROCÈS-VERBAL

Réunion du jeudi 15 février 2007

Adopter le rapport sur la réussite scolaire des autochtones
et le rapport sur les universités

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'éducation

Comité directeur

Réunion du jeudi 15 février 2007

Objet : Adopter le rapport sur la réussite scolaire des autochtones et le rapport sur les universités

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de la Commission
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président de la Commission
M. Jolicoeur, secrétaire de la Commission

Autres participantes :

Mme Hélène Bergeron, recherchiste
Mme Michèle Rioux, recherchiste

Le Comité directeur se réunit à 17 h 00.

M. le président rappelle que les rapports ci-annexés ont été finalisés par les recherchistes à la suite de la conférence téléphonique du vendredi 9 février, à laquelle cinq membres de la Commission ont participé. Il rappelle de plus que le secrétaire de la Commission a fait parvenir ces textes à tous les membres le mardi 13 février et qu'une séance de travail en bonne et due forme devait se tenir afin d'adopter officiellement les deux rapports.

Compte tenu de l'impossibilité de réunir la Commission en séance de travail avant la séance extraordinaire prévue pour le mardi 20 février, et compte tenu du fait que les membres de chaque formation politique ont donné leur consentement pour que le comité directeur adopte les rapports, il est convenu :

- que le rapport sur la réussite scolaire des autochtones (annexe I) est adopté;

- que le rapport sur les universités (annexe II) est adopté.

La réunion est levée à 17 h 45.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

Le vice-président de la Commission

Maxime Arseneau

Le président de la Commission

Jacques Chagnon

Québec, le 19 février 2007

RJ/sl

p.j.

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Rapport sur les auditions des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire

En application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Rapport et recommandations

FÉVRIER 2007

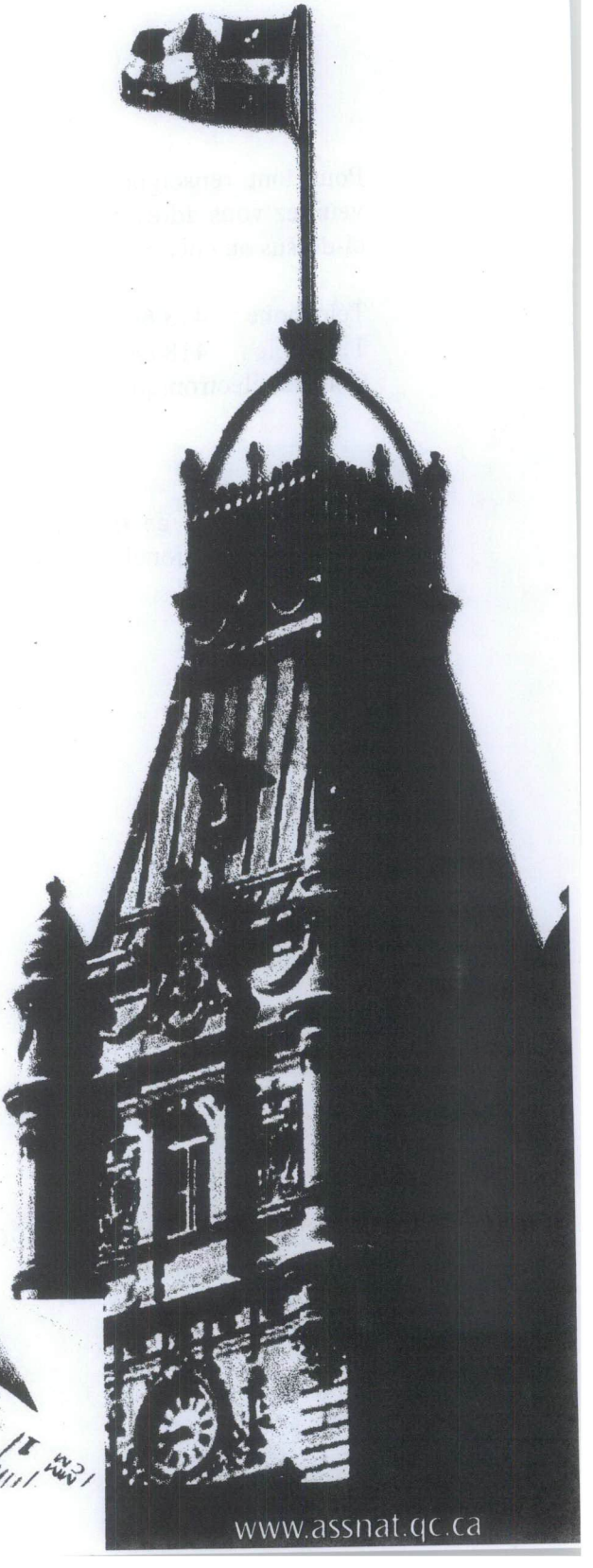

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

www.assnat.qc.ca

Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'éducation, veuillez vous adresser au secrétaire de la Commission, M. Robert Jolicoeur, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : rjolicoeur@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2007
ISBN : 978-2-550-49143-9

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION

LE PRÉSIDENT

M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)

LE VICE-PRÉSIDENT

M. Maxime Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

LES MEMBRES

M. Vincent Auclair (Vimont)

M. Yvan Bordeleau (Acadie), adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

M. Camil Bouchard (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation

M. Claude Cousineau (Bertrand)

Mme Francine Gaudet (Maskinongé)

Mme Marie Malavoy (Taillon)

M. Éric R. Mercier (Charlesbourg)

Mme Sarah Perreault (Chauveau)

Secrétaire de la Commission

M. Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission

Agentes de recherche

Mme Hélène Bergeron, Service de la recherche et de la référence

Mme Michèle Rioux, Service de la recherche et de la référence

Révision linguistique

Mme Danielle Simard, Service de la recherche et de la référence

Agentes de secrétariat

Mme Diane Fleury, Secrétariat des commissions

Mme Stéphanie Labbé, Secrétariat des commissions

Mme Sylvie Turcotte, Service de la recherche et de la référence

TABLE DES MATIÈRES

Contexte **1**

Constats et recommandations sur les principales problématiques **2**

L'ensemble de la question du financement **3**

La grille de financement pour certains secteurs **3**

Les espaces pour les activités de recherche **4**

Les espaces pour les activités d'enseignement **4**

Les frais indirects de recherche financés par le gouvernement du Québec **4**

Les frais indirects remboursés aux universités par le gouvernement fédéral **5**

La délocalisation des activités de formation **5**

Les infrastructures **6**

Le développement des carrières scientifiques **6**

L'intégration des chargés de cours **6**

Les étudiants aux cycles supérieurs **7**

Les droits de scolarité majorés et la sélection des étudiants étrangers boursiers **7**

ANNEXES

I Liste des recommandations 9

II Grille d'indicateurs 13

III Lettre d'invitation 21

CONTEXTE

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire a été modifiée, en 1995, afin de prévoir un processus de reddition de comptes devant les membres de la Commission de l'éducation. Les 18 établissements[1], incluant l'Université du Québec et ses constituantes, sont soumis à cet exercice d'imputabilité puisque environ les deux tiers de leurs revenus proviennent de crédits votés par l'Assemblée nationale. La loi reconnaît l'autonomie des universités, et on ne saurait trop insister sur l'importance de ce principe, mais il est également nécessaire de gérer avec transparence et de rendre compte aux citoyens de l'usage qui est fait des fonds publics.

La loi prévoit que les universités doivent transmettre chaque année au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) les documents suivants : les états financiers, les états de traitement, un rapport sur la performance et un rapport sur les perspectives de développement. Le ministre dépose ces documents à l'Assemblée nationale dans les 30 jours de leur réception ou, si elle ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux. La loi, telle qu'adoptée en 1995, prévoyait que la Commission de l'éducation devait entendre annuellement les dirigeants des universités relativement à ces documents. Cependant, en 2002, la loi a été modifiée pour que, entre autres, l'audition des dirigeants de chaque établissement d'enseignement universitaire ait lieu tous les trois ans. Par ailleurs, en 2004, la Commission a décidé de s'approprier la grille d'indicateurs développée par le ministère de l'Éducation à l'occasion des contrats de performance et de la bonifier. De nouveaux indicateurs ont été ajoutés et il a été décidé que l'exercice d'imputabilité porterait désormais sur cette grille[2]. La Commission a demandé aussi aux universités de préparer un document faisant état de leur bilan et de leurs perspectives[3].

---

[1] Le réseau universitaire compte non plus 19 établissements mais 18. Depuis octobre 2005, la Télé-université est devenue une composante de l'UQAM en vertu de lettres patentes supplémentaires délivrées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

[2] La grille comporte cinq grandes catégories d'indicateurs : effectif étudiant, corps professoral, réussite des études, recherche, situation financière. Cette grille est présentée en annexe.

[3] La lettre qu'envoie la Commission de l'éducation à chaque dirigeant d'établissement pour l'inviter à comparaître devant elle est présentée en annexe.

Souhaitant obtenir une vision d'ensemble sur le réseau universitaire, la Commission a décidé de répartir les auditions, cette fois-ci, sur une période de temps plus courte que celle prévue par la loi. En effet, des mois de novembre 2006 à février 2007, elle a entendu les dirigeants de tous les établissements d'enseignement universitaire.

La Commission rend compte du résultat de cet exercice dans un rapport qu'elle dépose à l'Assemblée nationale. Toutefois, dans le contexte actuel, elle se limite à présenter ses principales observations qui découlent des auditions et à formuler des recommandations. Cependant, un rapport comportant le résumé de chacune des auditions, comme ce fut le cas en 2005, sera présenté ultérieurement.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS SUR LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES

La Commission a noté des progrès importants. Les taux de diplomation et de persévérance ont augmenté. L'effectif étudiant inscrit à temps partiel a diminué au profit de celui à temps plein. Les femmes sont davantage représentées aux différents cycles de la formation.

Plusieurs dirigeants des universités attribuent l'augmentation des taux de réussite et de persévérance à un meilleur encadrement des étudiants. En effet, les établissements ont adopté une diversité de moyens pour encadrer et soutenir les étudiants : monitorat, centre d'aide, bourses d'accueil pour les nouveaux inscrits, bourses aux différents cycles d'étude, rémunération pour des participations à des recherches, mentorat, programme de mise à niveau pour les étudiants ayant une cote R faible, etc. Toujours en vue de favoriser la réussite des étudiants, des établissements vont jusqu'à offrir des cours de pédagogie universitaire aux nouveaux professeurs et aux chargés de cours.

Tout comme lors des auditions précédentes, les parlementaires ont constaté que les universités font face à des difficultés de financement qui menacent leur dynamisme et leur capacité à remplir leur mission.

L'ENSEMBLE DE LA QUESTION DU FINANCEMENT

Malgré le réinvestissement annoncé en décembre 2006, les membres de la Commission pressent d'emblée le gouvernement de revoir l'ensemble de la question du financement, en procédant à une analyse complète des besoins et des ressources des universités et des étudiants. Les membres de la Commission recommandent :

1. **Que le financement octroyé par le gouvernement du Québec, conjugué aux autres sources de financement, permette aux universités de rencontrer au moins leurs obligations à l'égard de leur mission, notamment en ce qui a trait à une formation de qualité et au développement de la recherche de pointe.**

De façon marquée, la question du financement des universités a été omniprésente à bien des égards lors des échanges entre les parlementaires et les dirigeants des universités. La grille de financement, le financement des espaces pour les activités de recherche, celui des espaces pour les activités d'enseignement et les frais indirects de recherche comptent parmi les sujets abordés.

LA GRILLE DE FINANCEMENT POUR CERTAINS SECTEURS

Malgré l'introduction d'une nouvelle grille de financement en décembre 2006, le sous-financement demeure dans les secteurs du génie, de l'administration et de la médecine. En effet, cette grille de pondération ne corrige pas adéquatement le sous-financement dans ces secteurs. Les membres de la Commission recommandent :

2. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec examinent le plus rapidement possible la grille de financement afin de trouver des solutions pour augmenter les ressources dans les secteurs du génie, de l'administration et de la médecine.**

LES ESPACES POUR LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Des dirigeants ont mentionné que les nouvelles normes pour le calcul des allocations pour la fonction « terrains et bâtiments » a une incidence sur leur situation financière. En effet, puisque le financement des frais indirects de recherche liés aux espaces de recherche relève désormais de la responsabilité des divers organismes pourvoyeurs de fonds directs de recherche, les espaces de recherche sont retranchés de la base de calcul des subventions générales du volet terrains et bâtiments. Ainsi, seuls les espaces liés à l'enseignement y sont pris en considération[4].

LES ESPACES POUR LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Les espaces pour les activités d'enseignement sont financés entièrement par le MELS. Les établissements qui n'ont pas d'espace d'enseignement pour le 1er cycle (par exemple, l'INRS et l'ENAP) se trouvent désavantagés. Les membres de la Commission recommandent :

> **3. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prenne en considération les particularités des établissements universitaires qui n'offrent pas de programmes de 1er cycle dans le financement des espaces pour les activités d'enseignement.**

LES FRAIS INDIRECTS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Concernant les frais indirects de recherche financés par le gouvernement du Québec, certaines universités se retrouvent parfois dans des situations difficiles lorsqu'il s'agit de recherche avec les organismes communautaires, puisque ceux-ci n'ont pas les ressources financières pour payer ces frais. Les membres de la Commission recommandent :

> **4. Que les universités, avec l'appui financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, trouvent des moyens compensatoires pour les organismes communautaires en regard des frais indirects de recherche.**

[4] Toutefois, il faut rappeler que le Ministère accorde un soutien financier pendant la période d'implantation de la réforme. La période de transition prévue pour compenser la baisse de revenus à court terme des universités prend fin en 2009-2010.

LES FRAIS INDIRECTS REMBOURSÉS AUX UNIVERSITÉS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les frais indirects remboursés aux universités par le gouvernement fédéral n'ont pas augmenté au même rythme que le soutien accordé aux frais directs. Ainsi, les établissements qui reçoivent davantage de subventions du gouvernement fédéral que du provincial doivent fournir le soutien nécessaire à la recherche financée par le gouvernement fédéral. Les membres de la Commission recommandent :

5. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alerte le gouvernement fédéral de l'urgence d'augmenter substantiellement son soutien financier pour combler les frais indirects de recherche.**

LA DÉLOCALISATION DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Lors des auditions, les parlementaires ont constaté que plusieurs universités déploient leurs activités de formation sur l'ensemble du territoire. Selon la lecture que peut en faire la Commission sur la base des auditions, cette délocalisation des activités de formation semble se faire de façon « chaotique ». Plusieurs s'interrogent sur les effets de la concurrence entre les universités pour le recrutement des étudiants. Dans une perspective de saine gestion des finances publiques, il faut remettre ces choix en question.

Les parlementaires craignent que ce phénomène de la délocalisation ne se limite pas à mieux desservir des populations en région. Dans un contexte où les ressources des universités sont rares, les développements actuels semblent résulter en un déploiement anarchique et favoriser le dédoublement des cours et des programmes. Pour ces raisons, les députés considèrent important que l'offre de programmes soit mieux balisée par des paramètres de complémentarité avec ce qui se fait déjà, particulièrement lorsque des infrastructures coûteuses sont mises en place. Les membres de la Commission recommandent :

6. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec entreprennent une réflexion sur la problématique de délocalisation des activités et proposent aux universités des lignes directrices, dans le respect de leur autonomie, pour assurer la cohérence de ce type de développement.**

LES INFRASTRUCTURES

L'augmentation de l'effectif étudiant conjuguée à celle des professeurs suppose davantage d'espaces pour les accueillir. Les universités doivent à la fois construire de nouveaux édifices et veiller à l'entretien et à la rénovation de certains autres. À ce sujet, lors des auditions, plusieurs universités ont exprimé des besoins concernant la vétusté des infrastructures causée par le report, indu mais obligé, de l'entretien des installations de recherche et d'enseignement. Plusieurs rénovations, notamment des laboratoires et des salles de classe apparaissent requises pour nombre d'établissements universitaires. Les membres de la Commission recommandent :

7. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport octroie les ressources nécessaires aux universités pour l'entretien adéquat de leur parc immobilier et une mise aux normes de leurs infrastructures pour les activités d'enseignement et de recherche.**

LE DÉVELOPPEMENT DES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES

Plusieurs universités ont constaté une baisse d'inscriptions dans certains programmes dans le secteur des sciences, malgré le fait que les besoins de main-d'œuvre y soient pressants. Les parlementaires considèrent comme important d'offrir un soutien aux initiatives des universités pour promouvoir le développement des carrières scientifiques.

L'INTÉGRATION DES CHARGÉS DE COURS

La participation des chargés de cours à l'enseignement universitaire représente une contribution importante. La croissance des populations étudiantes, liée à une insuffisance du nombre de professeurs réguliers, a entraîné le recours à un nombre de plus en plus grand de chargés de cours. La situation est telle que les cours donnés par ces derniers constituent généralement plus de la moitié des enseignements dispensés dans les universités. Devant cet état de fait, plusieurs universités ont mis en place des mesures, par exemple pour élargir et enrichir la tâche des chargés de cours et les intégrer davantage dans les différentes instances institutionnelles.

La Commission encourage ces initiatives, car le recrutement de chargés de cours d'expérience et détenteurs d'un doctorat pour des postes de professeurs pourrait contribuer, selon elle, à résoudre le problème du renouvellement du corps professoral. Les membres de la Commission recommandent :

> **8. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aide les universités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies d'intégration de leurs chargés de cours.**

LES ÉTUDIANTS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Le recrutement et la rétention d'étudiants titulaires d'un grade représentent un atout important pour les équipes de recherche. Si les étudiants-chercheurs contribuent pour une large part à la recherche universitaire, leurs conditions sont souvent précaires. Les parlementaires considèrent qu'il faudrait un soutien financier plus approprié et un accès aux mesures de la politique familiale leur permettant de mieux concilier études et famille. Les membres de la Commission considèrent que les universités devraient donner un meilleur encadrement à ce type d'étudiants pour augmenter le taux de diplomation en vue de faciliter le passage des études doctorales à la carrière universitaire. Les membres de la Commission recommandent :

> **9. Que les universités mettent en place des mesures pour répondre aux besoins des étudiants de 2e et de 3e cycles en vue d'accroître le taux de diplomation et de favoriser les carrières universitaires.**

LES DROITS DE SCOLARITÉ MAJORÉS ET LA SÉLECTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS BOURSIERS

Les universités sont de plus en plus nombreuses à trouver intéressant le fait d'accueillir des étudiants étrangers. Elles y voient là une façon de compenser la baisse de l'effectif des étudiants québécois. De plus, les étudiants étrangers aux cycles supérieurs constituent un bassin de recrutement pour de nouveaux professeurs. Toutefois, l'accueil et l'encadrement de ces étudiants nécessitent des dépenses additionnelles de la part des universités.

De plus, pour les universités, la sélection des étudiants étrangers boursiers du gouvernement du Québec devrait relever non pas des représentants désignés par le pays d'origine, mais de chaque université. Les membres de la Commission recommandent :

10. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport revoie, avec les universités, sa politique concernant les droits de scolarité majorés pour les étudiants étrangers afin de tenir compte des efforts exigés des universités pour soutenir l'encadrement scolaire et l'intégration à la vie universitaire de ces étudiants et pour encourager les universités à accueillir des étudiants étrangers en plus grand nombre.**

11. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport laisse aux seules universités la responsabilité de sélectionner les étudiants étrangers boursiers.**

ANNEXE I

LISTE DES RECOMMANDATIONS

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. **Que le financement octroyé par le gouvernement du Québec, conjugué aux autres sources de financement, permette aux universités de rencontrer au moins leurs obligations à l'égard de leur mission, notamment en ce qui a trait à une formation de qualité et au développement de la recherche de pointe.**

2. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec examinent le plus rapidement possible la grille de financement afin de trouver des solutions pour augmenter les ressources dans les secteurs du génie, de l'administration et de la médecine.**

3. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prenne en considération les particularités des établissements universitaires qui n'offrent pas de programmes de 1er cycle dans le financement des espaces pour les activités d'enseignement.**

4. **Que les universités, avec l'appui financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, trouvent des moyens compensatoires pour les organismes communautaires en regard des frais indirects de recherche.**

5. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alerte le gouvernement fédéral de l'urgence d'augmenter substantiellement son soutien financier pour combler les frais indirects de recherche.**

LISTE DES RECOMMANDATIONS

6. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec entreprennent une réflexion sur la problématique de délocalisation des activités et proposent aux universités des lignes directrices, dans le respect de leur autonomie, pour assurer la cohérence de ce type de développement.**

7. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport octroie les ressources nécessaires aux universités pour l'entretien adéquat de leur parc immobilier et une mise aux normes de leurs infrastructures pour les activités d'enseignement et de recherche.**

8. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aide les universités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies d'intégration de leurs chargés de cours.**

9. **Que les universités mettent en place des mesures pour répondre aux besoins des étudiants de 2e et de 3e cycles en vue d'accroître le taux de diplomation et de favoriser les carrières universitaires.**

10. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport revoie, avec les universités, sa politique concernant les droits de scolarité majorés pour les étudiants étrangers afin de tenir compte des efforts exigés des universités pour soutenir l'encadrement scolaire et l'intégration à la vie universitaire de ces étudiants et pour encourager les universités à accueillir des étudiants étrangers en plus grand nombre.**

11. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport laisse aux seules universités la responsabilité de sélectionner les étudiants boursiers étrangers.**

ANNEXE II

GRILLE D'INDICATEURS

Nom de l'établissement :

Date : 2005-11-22

	I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions						III. Remarques
	INDICATEURS	Année						
		Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
	Clientèle étudiante								
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP							
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n							
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n							
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n							
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n							
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%							
7	Effectif étudiant étranger	n							
8	Effectif étudiant étranger	%							
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n							
10	Stagiaires postdoctoraux	n							
11	Résidents en médecine	n							
	Professeurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n							
13	Nombre de professeurs (total)	n							
	a) Nombre de professeurs réguliers	n							
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n							
14	Nombre de chargés de cours	n							
15	Nombre moyen de cours par professeur	n							
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n							
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n							
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n							
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP							
20	Cours donnés par les professeurs	%							
21	Cours donnés par les chargés de cours	%							
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%							

Nom de l'établissement :

I. Éléments d'information | II. Observations et prévisions | III. Remarques

INDICATEURS

	Recherche	Unité	Année 2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
23	**Subventions d'infrastructure de la FCI**	M$						
24	**Fonds d'exploitation des infrastructures** (FEI) de la FCI	M$						
25	**Subventions de recherche** (excluant les revenus de la FCI)	M$						
26	**Contrats de recherche**	M$						
27	**Frais indirects de la recherche** (excluant les FEI, ligne 24)	M$						
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	$						
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	$						
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	$						
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	$						
28-a	**Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche**	n						
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n						
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n						
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n						
29	**Part de la recherche contractuelle**							
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M$	%						
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%						
30	**Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)**	%						

Nom de l'établissement :

Date : 2005-11-22

	I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
	INDICATEURS	Unité	Année 2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
	Recherche								
23	Revenus d'infrastructure de la FCI	M$							
24	Subventions et contrats de recherche de la FCI	M$							
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M$							
26	Contrats de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M$							
27	Frais indirects de la recherche	M$							
28	Revenus moyens de recherche par professeur	$							
29	Part de la recherche contractuelle	%							
30	Professeurs avec octroi de recherche	%							

Nom de l'établissement :

	I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions											III. Remarques
	INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											
		Unité	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
	Réussite des études de baccalauréat													
31	Persévérance après 1 an	%												
32	Diplomation après 6 ans	%												
	Diplomation par secteur au baccalauréat													
33	Santé (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
34	Sciences pures et appliquées (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
35	Sciences sociales (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
36	Éducation (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
37	Droit (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
39	Ensemble des secteurs (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
	Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%												
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%												
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%												

Nom de l'établissement :

	I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions						III. Remarques
	DONNÉES FINANCIÈRES							
			Année					
		Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
	Fonds de fonctionnement								
	A. Revenus								
43	Subvention du MEQ	k$							
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k$							
	a) Droits de scolarité	k$							
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k$							
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k$							
	d) Cotisations des étudiants	k$							
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k$							
45	Autres revenus	k$							
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k$							
	b) Ventes externes	k$							
	c) Autres revenus	k$							
46	Total des revenus	k$							
	B. Dépenses								
47	Salaires	k$							
48	Avantages sociaux	k$							
49	Autres dépenses	k$							
50	Total des dépenses	k$							
51	**Résultat de l'exercice**	k$							
	Fonds avec restrictions								
	A. Revenus								
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k$							
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k$							
54	Autres revenus	k$							
55	Total des revenus	k$							
	B. Dépenses								
56	Salaires et avantages sociaux	k$							
57	Autres dépenses	k$							
58	Total des dépenses	k$							
59	**Résultat de l'exercice**	k$							

Nom de l'établissement :

Date : 2005-11-22

	I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions						III. Remarques
	INDICATEURS		Année financière					
	Autres objets	Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
60	À déterminer							
61	À déterminer							
62	À déterminer							
63	À déterminer							
64	À déterminer							
65	À déterminer							
66	À déterminer							
67	À déterminer							
68	À déterminer							
69	À déterminer							

ANNEXE III

LETTRE D'INVITATION

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Secrétariat des Commissions

Lettre adressée aux 18 dirigeants le 17 mars 2006

À la demande du président de la Commission de l'éducation, M. Jacques Chagnon, je vous avise qu'en application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1) les membres de la Commission désirent vous entendre et discuter avec vous des documents ci-après décrits. Cette rencontre se tiendra au début de l'année 2007 (la date précise vous sera communiquée à l'automne).

Comme vous le savez, la Commission a modifié en septembre 2004 le mode de réalisation de ce mandat afin d'atteindre les quatre objectifs suivants : définir elle-même les données qui seront transmises par les établissements[i], créer une grille de données permanente afin de suivre l'évolution dans le temps des indicateurs, disposer de l'information la plus récente et permettre un meilleur exercice de reddition de comptes. Le bilan de cette nouvelle approche étant très satisfaisant, tant du point de vue des parlementaires que des dirigeants des établissements, la Commission de l'éducation a choisi d'utiliser les mêmes outils pour le prochain exercice de reddition de comptes.

La Commission souhaite donc que les documents suivants lui soient transmis au plus tard le 1er septembre 2006 :

1. la grille de données ci-jointe. Vous noterez la présence d'une colonne 2005-2006 qui vous permettra de communiquer des prévisions ciblées ainsi qu'une section à la fin du chiffrier qui vous permettra d'ajouter des informations qui ne sont pas prévues et que vous jugerez utile d'ajouter parce qu'elles sont propres à votre établissement;

2. une annexe à cette grille avec la ventilation des indicateurs relatifs à la clientèle étudiante, par faculté et selon le sexe;

...2

3. un texte intitulé *Bilan et perspectives* qui vous permettra de décrire succinctement vos grandes réalisations ainsi que la planification stratégique pour les années à venir en décrivant non seulement les grandes orientations mais aussi, si possible, les cibles précises, ce qui permettra une reddition de comptes axée sur les résultats atteints. Nous vous demandons également de consacrer une section de ce document à l'évaluation de votre performance par rapport aux autres universités nord-américaines avec lesquelles il est possible de vous comparer. La Commission est par ailleurs sensible aux critiques formulées par plusieurs organismes relativement à l'absence d'indicateurs de qualité. Nous vous demandons donc de rendre compte également, dans la mesure du possible, de la qualité de l'enseignement, de l'encadrement, des ressources et des services offerts aux étudiants, de la satisfaction des étudiants, de l'impact de votre institution dans la communauté ainsi que de tout autre indicateur de qualité que vous jugerez pertinent;

4. les plus récents états financiers ainsi que les plus récentes données sur la rémunération des dirigeants (y inclus les informations décrites aux articles 4.3, 4.4 et 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*).

Nous vous demandons de regrouper toute l'information dans un seul document et de transmettre la version électronique ainsi que 20 copies papier au secrétariat de la Commission. Veuillez noter que l'ensemble de l'information sera rendu public et sera notamment accessible à partir de la page Internet de la Commission de l'éducation.

Au nom des membres de la Commission, je vous remercie à l'avance de votre collaboration. Je reste à votre disposition pour toute information additionnelle et vous prie d'agréer, … , l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Jolicoeur

RJ/df

[i] Ceci ne dispense pas les établissements de transmettre au ministre les informations décrites aux articles 4.1 à 4.6 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.*

ASSEMBLÉE NATIONALE
No 894-20070220

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

Rapport sur les auditions des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire

En application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Rapport et recommandations

FÉVRIER 2007

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

www.assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Rapport sur les auditions des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire

En application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Rapport et recommandations

FÉVRIER 2007

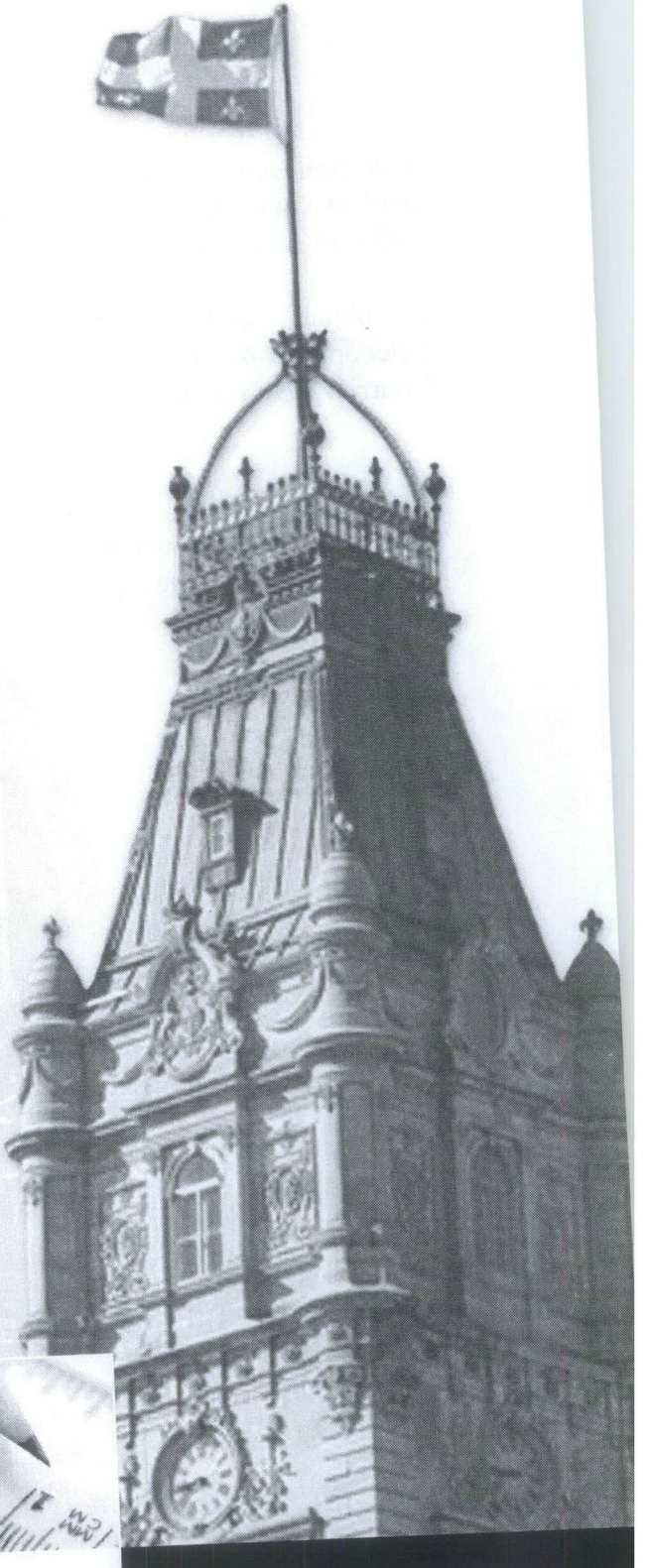

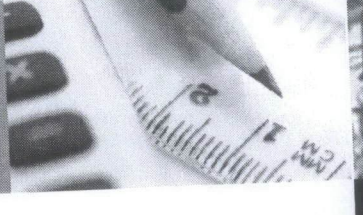

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

www.assnat.qc.ca

Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'éducation, veuillez vous adresser au secrétaire de la Commission, M. Robert Jolicoeur, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : rjolicoeur@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2007
ISBN : 978-2-550-49143-9

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION

LE PRÉSIDENT

M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)

LE VICE-PRÉSIDENT

M. Maxime Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

LES MEMBRES

M. Vincent Auclair (Vimont)

M. Yvan Bordeleau (Acadie), adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

M. Camil Bouchard (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation

M. Claude Cousineau (Bertrand)

Mme Francine Gaudet (Maskinongé)

Mme Marie Malavoy (Taillon)

M. Éric R. Mercier (Charlesbourg)

Mme Sarah Perreault (Chauveau)

Secrétaire de la Commission

M. Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission

Agentes de recherche

Mme Hélène Bergeron, Service de la recherche et de la référence

Mme Michèle Rioux, Service de la recherche et de la référence

Révision linguistique

Mme Danielle Simard, Service de la recherche et de la référence

Agentes de secrétariat

Mme Diane Fleury, Secrétariat des commissions

Mme Stéphanie Labbé, Secrétariat des commissions

Mme Sylvie Turcotte, Service de la recherche et de la référence

TABLE DES MATIÈRES

Contexte **1**

Constats et recommandations sur les principales problématiques **2**

L'ensemble de la question du financement **3**

La grille de financement pour certains secteurs **3**

Les espaces pour les activités de recherche **4**

Les espaces pour les activités d'enseignement **4**

Les frais indirects de recherche financés par le gouvernement du Québec **4**

Les frais indirects remboursés aux universités par le gouvernement fédéral **5**

La délocalisation des activités de formation **5**

Les infrastructures **6**

Le développement des carrières scientifiques **6**

L'intégration des chargés de cours **6**

Les étudiants aux cycles supérieurs **7**

Les droits de scolarité majorés et la sélection des étudiants étrangers boursiers **7**

ANNEXES 9

I Liste des recommandations 13

II Grille d'indicateurs 21

III Lettre d'invitation 21

CONTEXTE

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire a été modifiée, en 1995, afin de prévoir un processus de reddition de comptes devant les membres de la Commission de l'éducation. Les 18 établissements[1], incluant l'Université du Québec et ses constituantes, sont soumis à cet exercice d'imputabilité puisque environ les deux tiers de leurs revenus proviennent de crédits votés par l'Assemblée nationale. La loi reconnaît l'autonomie des universités, et on ne saurait trop insister sur l'importance de ce principe, mais il est également nécessaire de gérer avec transparence et de rendre compte aux citoyens de l'usage qui est fait des fonds publics.

La loi prévoit que les universités doivent transmettre chaque année au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) les documents suivants : les états financiers, les états de traitement, un rapport sur la performance et un rapport sur les perspectives de développement. Le ministre dépose ces documents à l'Assemblée nationale dans les 30 jours de leur réception ou, si elle ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux. La loi, telle qu'adoptée en 1995, prévoyait que la Commission de l'éducation devait entendre annuellement les dirigeants des universités relativement à ces documents. Cependant, en 2002, la loi a été modifiée pour que, entre autres, l'audition des dirigeants de chaque établissement d'enseignement universitaire ait lieu tous les trois ans. Par ailleurs, en 2004, la Commission a décidé de s'approprier la grille d'indicateurs développée par le ministère de l'Éducation à l'occasion des contrats de performance et de la bonifier. De nouveaux indicateurs ont été ajoutés et il a été décidé que l'exercice d'imputabilité porterait désormais sur cette grille[2]. La Commission a demandé aussi aux universités de préparer un document faisant état de leur bilan et de leurs perspectives[3].

[1] Le réseau universitaire compte non plus 19 établissements mais 18. Depuis octobre 2005, la Télé-université est devenue une composante de l'UQAM en vertu de lettres patentes supplémentaires délivrées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

[2] La grille comporte cinq grandes catégories d'indicateurs : effectif étudiant, corps professoral, réussite des études, recherche, situation financière. Cette grille est présentée en annexe.

[3] La lettre qu'envoie la Commission de l'éducation à chaque dirigeant d'établissement pour l'inviter à comparaître devant elle est présentée en annexe.

Souhaitant obtenir une vision d'ensemble sur le réseau universitaire, la Commission a décidé de répartir les auditions, cette fois-ci, sur une période de temps plus courte que celle prévue par la loi. En effet, des mois de novembre 2006 à février 2007, elle a entendu les dirigeants de tous les établissements d'enseignement universitaire.

La Commission rend compte du résultat de cet exercice dans un rapport qu'elle dépose à l'Assemblée nationale. Toutefois, dans le contexte actuel, elle se limite à présenter ses principales observations qui découlent des auditions et à formuler des recommandations. Cependant, un rapport comportant le résumé de chacune des auditions, comme ce fut le cas en 2005, sera présenté ultérieurement.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS SUR LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES

La Commission a noté des progrès importants. Les taux de diplomation et de persévérance ont augmenté. L'effectif étudiant inscrit à temps partiel a diminué au profit de celui à temps plein. Les femmes sont davantage représentées aux différents cycles de la formation.

Plusieurs dirigeants des universités attribuent l'augmentation des taux de réussite et de persévérance à un meilleur encadrement des étudiants. En effet, les établissements ont adopté une diversité de moyens pour encadrer et soutenir les étudiants : monitorat, centre d'aide, bourses d'accueil pour les nouveaux inscrits, bourses aux différents cycles d'étude, rémunération pour des participations à des recherches, mentorat, programme de mise à niveau pour les étudiants ayant une cote R faible, etc. Toujours en vue de favoriser la réussite des étudiants, des établissements vont jusqu'à offrir des cours de pédagogie universitaire aux nouveaux professeurs et aux chargés de cours.

Tout comme lors des auditions précédentes, les parlementaires ont constaté que les universités font face à des difficultés de financement qui menacent leur dynamisme et leur capacité à remplir leur mission.

L'ENSEMBLE DE LA QUESTION DU FINANCEMENT

Malgré le réinvestissement annoncé en décembre 2006, les membres de la Commission pressent d'emblée le gouvernement de revoir l'ensemble de la question du financement, en procédant à une analyse complète des besoins et des ressources des universités et des étudiants. Les membres de la Commission recommandent :

> **1. Que le financement octroyé par le gouvernement du Québec, conjugué aux autres sources de financement, permette aux universités de rencontrer au moins leurs obligations à l'égard de leur mission, notamment en ce qui a trait à une formation de qualité et au développement de la recherche de pointe.**

De façon marquée, la question du financement des universités a été omniprésente à bien des égards lors des échanges entre les parlementaires et les dirigeants des universités. La grille de financement, le financement des espaces pour les activités de recherche, celui des espaces pour les activités d'enseignement et les frais indirects de recherche comptent parmi les sujets abordés.

LA GRILLE DE FINANCEMENT POUR CERTAINS SECTEURS

Malgré l'introduction d'une nouvelle grille de financement en décembre 2006, le sous-financement demeure dans les secteurs du génie, de l'administration et de la médecine. En effet, cette grille de pondération ne corrige pas adéquatement le sous-financement dans ces secteurs. Les membres de la Commission recommandent :

> **2. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec examinent le plus rapidement possible la grille de financement afin de trouver des solutions pour augmenter les ressources dans les secteurs du génie, de l'administration et de la médecine.**

LES ESPACES POUR LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Des dirigeants ont mentionné que les nouvelles normes pour le calcul des allocations pour la fonction « terrains et bâtiments » a une incidence sur leur situation financière. En effet, puisque le financement des frais indirects de recherche liés aux espaces de recherche relève désormais de la responsabilité des divers organismes pourvoyeurs de fonds directs de recherche, les espaces de recherche sont retranchés de la base de calcul des subventions générales du volet terrains et bâtiments. Ainsi, seuls les espaces liés à l'enseignement y sont pris en considération[4].

LES ESPACES POUR LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Les espaces pour les activités d'enseignement sont financés entièrement par le MELS. Les établissements qui n'ont pas d'espace d'enseignement pour le 1er cycle (par exemple, l'INRS et l'ENAP) se trouvent désavantagés. Les membres de la Commission recommandent :

> **3. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prenne en considération les particularités des établissements universitaires qui n'offrent pas de programmes de 1er cycle dans le financement des espaces pour les activités d'enseignement.**

LES FRAIS INDIRECTS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Concernant les frais indirects de recherche financés par le gouvernement du Québec, certaines universités se retrouvent parfois dans des situations difficiles lorsqu'il s'agit de recherche avec les organismes communautaires, puisque ceux-ci n'ont pas les ressources financières pour payer ces frais. Les membres de la Commission recommandent :

> **4. Que les universités, avec l'appui financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, trouvent des moyens compensatoires pour les organismes communautaires en regard des frais indirects de recherche.**

[4] Toutefois, il faut rappeler que le Ministère accorde un soutien financier pendant la période d'implantation de la réforme. La période de transition prévue pour compenser la baisse de revenus à court terme des universités prend fin en 2009-2010.

LES FRAIS INDIRECTS REMBOURSÉS AUX UNIVERSITÉS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les frais indirects remboursés aux universités par le gouvernement fédéral n'ont pas augmenté au même rythme que le soutien accordé aux frais directs. Ainsi, les établissements qui reçoivent davantage de subventions du gouvernement fédéral que du provincial doivent fournir le soutien nécessaire à la recherche financée par le gouvernement fédéral. Les membres de la Commission recommandent :

> **5. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alerte le gouvernement fédéral de l'urgence d'augmenter substantiellement son soutien financier pour combler les frais indirects de recherche.**

LA DÉLOCALISATION DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Lors des auditions, les parlementaires ont constaté que plusieurs universités déploient leurs activités de formation sur l'ensemble du territoire. Selon la lecture que peut en faire la Commission sur la base des auditions, cette délocalisation des activités de formation semble se faire de façon « chaotique ». Plusieurs s'interrogent sur les effets de la concurrence entre les universités pour le recrutement des étudiants. Dans une perspective de saine gestion des finances publiques, il faut remettre ces choix en question.

Les parlementaires craignent que ce phénomène de la délocalisation ne se limite pas à mieux desservir des populations en région. Dans un contexte où les ressources des universités sont rares, les développements actuels semblent résulter en un déploiement anarchique et favoriser le dédoublement des cours et des programmes. Pour ces raisons, les députés considèrent important que l'offre de programmes soit mieux balisée par des paramètres de complémentarité avec ce qui se fait déjà, particulièrement lorsque des infrastructures coûteuses sont mises en place. Les membres de la Commission recommandent :

> **6. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec entreprennent une réflexion sur la problématique de délocalisation des activités et proposent aux universités des lignes directrices, dans le respect de leur autonomie, pour assurer la cohérence de ce type de développement.**

LES INFRASTRUCTURES

L'augmentation de l'effectif étudiant conjuguée à celle des professeurs suppose davantage d'espaces pour les accueillir. Les universités doivent à la fois construire de nouveaux édifices et veiller à l'entretien et à la rénovation de certains autres. À ce sujet, lors des auditions, plusieurs universités ont exprimé des besoins concernant la vétusté des infrastructures causée par le report, indu mais obligé, de l'entretien des installations de recherche et d'enseignement. Plusieurs rénovations, notamment des laboratoires et des salles de classe apparaissent requises pour nombre d'établissements universitaires. Les membres de la Commission recommandent :

7. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport octroie les ressources nécessaires aux universités pour l'entretien adéquat de leur parc immobilier et une mise aux normes de leurs infrastructures pour les activités d'enseignement et de recherche.**

LE DÉVELOPPEMENT DES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES

Plusieurs universités ont constaté une baisse d'inscriptions dans certains programmes dans le secteur des sciences, malgré le fait que les besoins de main-d'œuvre y soient pressants. Les parlementaires considèrent comme important d'offrir un soutien aux initiatives des universités pour promouvoir le développement des carrières scientifiques.

L'INTÉGRATION DES CHARGÉS DE COURS

La participation des chargés de cours à l'enseignement universitaire représente une contribution importante. La croissance des populations étudiantes, liée à une insuffisance du nombre de professeurs réguliers, a entraîné le recours à un nombre de plus en plus grand de chargés de cours. La situation est telle que les cours donnés par ces derniers constituent généralement plus de la moitié des enseignements dispensés dans les universités. Devant cet état de fait, plusieurs universités ont mis en place des mesures, par exemple pour élargir et enrichir la tâche des chargés de cours et les intégrer davantage dans les différentes instances institutionnelles.

La Commission encourage ces initiatives, car le recrutement de chargés de cours d'expérience et détenteurs d'un doctorat pour des postes de professeurs pourrait contribuer, selon elle, à résoudre le problème du renouvellement du corps professoral. Les membres de la Commission recommandent :

8. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aide les universités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies d'intégration de leurs chargés de cours.

LES ÉTUDIANTS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Le recrutement et la rétention d'étudiants titulaires d'un grade représentent un atout important pour les équipes de recherche. Si les étudiants-chercheurs contribuent pour une large part à la recherche universitaire, leurs conditions sont souvent précaires. Les parlementaires considèrent qu'il faudrait un soutien financier plus approprié et un accès aux mesures de la politique familiale leur permettant de mieux concilier études et famille. Les membres de la Commission considèrent que les universités devraient donner un meilleur encadrement à ce type d'étudiants pour augmenter le taux de diplomation en vue de faciliter le passage des études doctorales à la carrière universitaire. Les membres de la Commission recommandent :

9. Que les universités mettent en place des mesures pour répondre aux besoins des étudiants de 2e et de 3e cycles en vue d'accroître le taux de diplomation et de favoriser les carrières universitaires.

LES DROITS DE SCOLARITÉ MAJORÉS ET LA SÉLECTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS BOURSIERS

Les universités sont de plus en plus nombreuses à trouver intéressant le fait d'accueillir des étudiants étrangers. Elles y voient là une façon de compenser la baisse de l'effectif des étudiants québécois. De plus, les étudiants étrangers aux cycles supérieurs constituent un bassin de recrutement pour de nouveaux professeurs. Toutefois, l'accueil et l'encadrement de ces étudiants nécessitent des dépenses additionnelles de la part des universités.

De plus, pour les universités, la sélection des étudiants étrangers boursiers du gouvernement du Québec devrait relever non pas des représentants désignés par le pays d'origine, mais de chaque université. Les membres de la Commission recommandent :

10. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport revoie, avec les universités, sa politique concernant les droits de scolarité majorés pour les étudiants étrangers afin de tenir compte des efforts exigés des universités pour soutenir l'encadrement scolaire et l'intégration à la vie universitaire de ces étudiants et pour encourager les universités à accueillir des étudiants étrangers en plus grand nombre.

11. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport laisse aux seules universités la responsabilité de sélectionner les étudiants étrangers boursiers.

ANNEXE I

LISTE DES RECOMMANDATIONS

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. **Que le financement octroyé par le gouvernement du Québec, conjugué aux autres sources de financement, permette aux universités de rencontrer au moins leurs obligations à l'égard de leur mission, notamment en ce qui a trait à une formation de qualité et au développement de la recherche de pointe.**

2. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec examinent le plus rapidement possible la grille de financement afin de trouver des solutions pour augmenter les ressources dans les secteurs du génie, de l'administration et de la médecine.**

3. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prenne en considération les particularités des établissements universitaires qui n'offrent pas de programmes de 1er cycle dans le financement des espaces pour les activités d'enseignement.**

4. **Que les universités, avec l'appui financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, trouvent des moyens compensatoires pour les organismes communautaires en regard des frais indirects de recherche.**

5. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alerte le gouvernement fédéral de l'urgence d'augmenter substantiellement son soutien financier pour combler les frais indirects de recherche.**

LISTE DES RECOMMANDATIONS

6. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec entreprennent une réflexion sur la problématique de délocalisation des activités et proposent aux universités des lignes directrices, dans le respect de leur autonomie, pour assurer la cohérence de ce type de développement.**

7. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport octroie les ressources nécessaires aux universités pour l'entretien adéquat de leur parc immobilier et une mise aux normes de leurs infrastructures pour les activités d'enseignement et de recherche.**

8. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aide les universités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies d'intégration de leurs chargés de cours.**

9. **Que les universités mettent en place des mesures pour répondre aux besoins des étudiants de 2e et de 3e cycles en vue d'accroître le taux de diplomation et de favoriser les carrières universitaires.**

10. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport revoie, avec les universités, sa politique concernant les droits de scolarité majorés pour les étudiants étrangers afin de tenir compte des efforts exigés des universités pour soutenir l'encadrement scolaire et l'intégration à la vie universitaire de ces étudiants et pour encourager les universités à accueillir des étudiants étrangers en plus grand nombre.**

11. **Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport laisse aux seules universités la responsabilité de sélectionner les étudiants boursiers étrangers.**

ANNEXE II

GRILLE D'INDICATEURS

Nom de l'établissement :

	I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
			Année						
	INDICATEURS	**Unité**	**2000-2001**	**2001-2002**	**2002-2003**	**2003-2004**	**2004-2005**	**2005-2006**	
	Clientèle étudiante								
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP							
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n							
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n							
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n							
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%							
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n							
7	Effectif étudiant étranger	%							
8	Effectif étudiant étranger	n							
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n							
10	Stagiaires postdoctoraux	n							
11	Résidents en médecine								
	Professeurs	n							
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n							
13	Nombre de professeurs (total)	n							
	a) Nombre de professeurs réguliers	n							
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n							
14	Nombre de chargés de cours	n							
15	Nombre moyen de cours par professeur	n							
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n							
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n							
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	EEETP							
19	Ratio EEETP / professeur	%							
20	Cours donnés par les professeurs	%							
21	Cours donnés par les chargés de cours	%							
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants								

Nom de l'établissement :

I. Éléments d'information **II. Observations et prévisions** **III. Remarques**

INDICATEURS	Unité	Année 2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Recherche							
23 **Subventions d'infrastructure de la FCI**	M$						
24 **Fonds d'exploitation des infrastructures** (FEI) de la FCI	M$						
25 **Subventions de recherche** (excluant les revenus de la FCI)	M$						
26 **Contrats de recherche**	M$						
27 **Frais indirects de la recherche** (excluant les FEI, ligne 24)	M$						
28-1 Revenus moyens de recherche par professeur	$						
28-2 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	$						
28-3 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	$						
28-4 Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	$						
28-a **Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche**	n						
28-b Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n						
28-c Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n						
28-d Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n						
29 **Part de la recherche contractuelle**							
29-1 - Pourcentage basé sur les revenus en M$	%						
29-2 - Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%						
30 **Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)**	%						

Nom de l'établissement :

	I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
			Année						
	INDICATEURS	Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
	Recherche								
23	Revenus d'infrastructure de la FCI	M$							
24	Subventions et contrats de recherche de la FCI	M$							
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M$							
26	Contrats de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M$							
27	Frais indirects de la recherche	M$							
28	Revenus moyens de recherche par professeur	$							
29	Part de la recherche contractuelle	%							
30	Professeurs avec octroi de recherche	%							

Nom de l'établissement :

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

	INDICATEURS	Unité	Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne										
			1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	Réussite des études de baccalauréat												
31	Persévérance après 1 an	%											
32	Diplomation après 6 ans	%											
	Diplomation par secteur au baccalauréat												
33	Santé (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
34	Sciences pures et appliquées (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
35	Sciences sociales (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
36	Éducation (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
37	Droit (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
39	Ensemble des secteurs (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
	Réussite des études de 2e et de 3e cycles												
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%											
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%											
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%											

Nom de l'établissement :

	I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions						III. Remarques
	DONNÉES FINANCIÈRES							
			Année					
		Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	Fonds de fonctionnement							
	A. Revenus							
43	Subvention du MEQ	k$						
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k$						
	a) Droits de scolarité	k$						
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k$						
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k$						
	d) Cotisations des étudiants	k$						
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k$						
45	Autres revenus	k$						
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k$						
	b) Ventes externes	k$						
	c) Autres revenus	k$						
46	Total des revenus	k$						
	B. Dépenses							
47	Salaires	k$						
48	Avantages sociaux	k$						
49	Autres dépenses	k$						
50	Total des dépenses	k$						
51	**Résultat de l'exercice**	k$						
	Fonds avec restrictions							
	A. Revenus							
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k$						
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k$						
54	Autres revenus	k$						
55	Total des revenus	k$						
	B. Dépenses							
56	Salaires et avantages sociaux	k$						
57	Autres dépenses	k$						
58	Total des dépenses	k$						
59	**Résultat de l'exercice**	k$						

Nom de l'établissement :

	I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions						III. Remarques
	INDICATEURS	Unité	Année financière 2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
	Autres objets								
60	À déterminer								
61	À déterminer								
62	À déterminer								
63	À déterminer								
64	À déterminer								
65	À déterminer								
66	À déterminer								
67	À déterminer								
68	À déterminer								
69	À déterminer								

ANNEXE III

LETTRE D'INVITATION

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Secrétariat des Commissions

Lettre adressée aux 18 dirigeants le 17 mars 2006

À la demande du président de la Commission de l'éducation, M. Jacques Chagnon, je vous avise qu'en application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1) les membres de la Commission désirent vous entendre et discuter avec vous des documents ci-après décrits. Cette rencontre se tiendra au début de l'année 2007 (la date précise vous sera communiquée à l'automne).

Comme vous le savez, la Commission a modifié en septembre 2004 le mode de réalisation de ce mandat afin d'atteindre les quatre objectifs suivants : définir elle-même les données qui seront transmises par les établissements[i], créer une grille de données permanente afin de suivre l'évolution dans le temps des indicateurs, disposer de l'information la plus récente et permettre un meilleur exercice de reddition de comptes. Le bilan de cette nouvelle approche étant très satisfaisant, tant du point de vue des parlementaires que des dirigeants des établissements, la Commission de l'éducation a choisi d'utiliser les mêmes outils pour le prochain exercice de reddition de comptes.

La Commission souhaite donc que les documents suivants lui soient transmis au plus tard le 1er septembre 2006 :

1. la grille de données ci-jointe. Vous noterez la présence d'une colonne 2005-2006 qui vous permettra de communiquer des prévisions ciblées ainsi qu'une section à la fin du chiffrier qui vous permettra d'ajouter des informations qui ne sont pas prévues et que vous jugerez utile d'ajouter parce qu'elles sont propres à votre établissement;

2. une annexe à cette grille avec la ventilation des indicateurs relatifs à la clientèle étudiante, par faculté et selon le sexe;

...2

3. un texte intitulé *Bilan et perspectives* qui vous permettra de décrire succinctement vos grandes réalisations ainsi que la planification stratégique pour les années à venir en décrivant non seulement les grandes orientations mais aussi, si possible, les cibles précises, ce qui permettra une reddition de comptes axée sur les résultats atteints. Nous vous demandons également de consacrer une section de ce document à l'évaluation de votre performance par rapport aux autres universités nord-américaines avec lesquelles il est possible de vous comparer. La Commission est par ailleurs sensible aux critiques formulées par plusieurs organismes relativement à l'absence d'indicateurs de qualité. Nous vous demandons donc de rendre compte également, dans la mesure du possible, de la qualité de l'enseignement, de l'encadrement, des ressources et des services offerts aux étudiants, de la satisfaction des étudiants, de l'impact de votre institution dans la communauté ainsi que de tout autre indicateur de qualité que vous jugerez pertinent;

4. les plus récents états financiers ainsi que les plus récentes données sur la rémunération des dirigeants (y inclus les informations décrites aux articles 4.3, 4.4 et 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*).

Nous vous demandons de regrouper toute l'information dans un seul document et de transmettre la version électronique ainsi que 20 copies papier au secrétariat de la Commission. Veuillez noter que l'ensemble de l'information sera rendu public et sera notamment accessible à partir de la page Internet de la Commission de l'éducation.

Au nom des membres de la Commission, je vous remercie à l'avance de votre collaboration. Je reste à votre disposition pour toute information additionnelle et vous prie d'agréer, … , l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la Commission,

Robert Tolicoeur

RJ/df

[i] Ceci ne dispense pas les établissements de transmettre au ministre les informations décrites aux articles 4.1 à 4.6 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
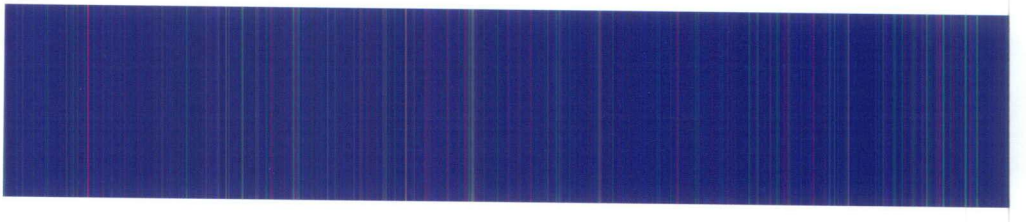
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca